

Projet associatif

2012-2015

*«-Dans la maison il y a un trésor... »
« - Mais il n'y a pas de maison !! »
« -Ce n'est pas grave, nous allons la construire ! »
Les Marx Brothers*

Association PUZZLE

Association PUZZLE : « La Clef des Champs » - 1, allée du stade - 37310 REIGNAC SUR INDRE

Tél : 02 47 94 12 00 Fax : 02 47 94 15 28 courriel : asso.puzzle@wanadoo.fr

SIRET : 41895130700036

SOMMAIRE

Introduction

Les valeurs et les principes

Projet global 2010-2013 bilan d'étape

- 1. Le diagnostic externe***
- 2. Le diagnostic interne***

Les axes de développement 2013-2015

L'évolution des statuts pour l'Assemblée Générale de mars 2013

Annexes

Le projet global 2010-2013

Les statuts actuels

Les statuts en cours

Introduction

Le projet de l'association Puzzle s'articule autour de deux documents majeurs : Ses statuts et son Projet Global.

Créée en 1998 l'association Puzzle se veut un espace vivant dont le projet se doit d'être partagé. En interne d'une part, où le projet associatif garantit le lien, les rôles et les missions entre les adhérents représentés par le Conseil d'Administration et l'équipe salariée. En externe d'autre part, où le projet doit garantir une cohérence avec les acteurs d'un territoire.

Le projet associatif de Puzzle a su évoluer et s'affiner à mesure de l'extension de son activité. De l'animation de loisirs enfant à l'animation jeunesse, de l'animation territoriale à l'ingénierie de projet.

L'été 2009 reste l'évènement majeur de la vie de l'association Puzzle. Un réel choix d'orientation politique a dû être tranché : L'association doit-elle se développer ?

Le recrutement du directeur a donc été la traduction de ce choix. Au-delà du caractère règlementaire quant à la direction pédagogique de l'ALSH et de l'Accueil Jeunes la vision de ce poste a donc été élargie. Ce poste joue donc désormais un rôle de pilotage global du projet associatif et assure l'interface entre les administrateurs et les salariés.

Ce changement a ainsi été l'occasion d'élaborer le projet global 2010-2013 qui a permis de réaliser un diagnostic interne et externe, de dessiner la direction d'une structuration et les moyens à mettre en œuvre.

Parmi les moyens de mise en œuvre de ce projet il est important de souligner l'impact de l'accompagnement externe réalisé entre le mois de mai 2010 et le mois de décembre 2011, dans le cadre d'un DLA.

Cet accompagnement piloté par ID37 et réalisé par la SCOOP Accolades a été l'occasion d'impliquer et de rassembler l'ensemble de l'équipe (bénévoles et salariés) autour des enjeux de l'association.

Ces temps de travail collectifs ont permis d'affiner le diagnostic interne et externe et de poser collectivement les jalons d'une évolution souhaitée, nécessaire et fédératrice.

L'association Puzzle a donc trouvé une posture solide. Le projet associatif est plus que jamais le garant d'une évolution sereine inscrite dans le temps. Quant à la question du développement, la réponse se trouve au cœur même de son projet. Les moyens de l'association peuvent se développer si, et seulement si, ces derniers sont bien en phase avec le projet associatif.

Cette démarche globale a permis de nombreuses avancées. Ces dernières ont été au-delà de nos prévisions, nous invitant ainsi à programmer l'ajustement du projet associatif 2010-2013. Ce travail déjà enclenché verra son aboutissement pour la fin de l'année 2012 pour une nouvelle période triennale 2013-2016.





Nous présenterons donc dans ce document nos bilans d'étape ainsi que les axes de travail définis comme autant de fils rouges garantissant la continuité du projet associatif 2010-2013 consultable en annexe.

Les principes et les valeurs

*« La sagesse, c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit. »
Oscar Wilde*

En avant-propos il est important de s'arrêter sur le choix du nom de l'association : « Puzzle ». En effet, les membres fondateurs ont souhaité doter l'association d'un nom synonyme d'ouverture et de possibles. L'image du puzzle est ainsi apparue comme le meilleur terme représentant un ensemble cohérent composé de différentes pièces de formes diverses.

L'association Puzzle se veut donc cet ensemble cohérent se reposant sur les principes et valeurs suivantes :

-  Soutenir et accompagner l'existant
-  Démarche de non-concurrence
-  Démarche de projet
-  Valeur d'Éducation Populaire

Entre fin 2009 et cette année 2012, l'association Puzzle a connu un développement important. En termes quantitatifs (équipe, services, budget...) et qualitatifs (projet, services, outils...).

Le projet global 2010-2013 reste un document actuel mais qu'il convient de préciser. Nous présentons donc ici un bilan d'étape concernant certains points d'appui du projet global actuel ainsi que les axes de développement qui devront apparaître dans le projet global 2013-2016.

Bilan d'étape

1. Le diagnostic externe

Le diagnostic externe réalisé reste pertinent à travers la description globale de l'environnement de l'association Puzzle. De la Région au département en passant par le Pays Touraine Côté Sud et le territoire de la Communauté de Communes Loches Développement, ce diagnostic a permis d'identifier clairement les collectivités, les établissements publics, les enjeux démographiques et socio-économiques de ces territoires, éléments déterminants quant à l'appréhension des problématiques majeures.

a. Territoire de la Communauté de Communes Loches Développement (CCLD)

Le champ d'action de l'association s'inscrit aujourd'hui principalement dans ce cadre intercommunal. Les missions confiées à la fois par la CCLD en termes de coordination, d'animation jeunesse et de la CAF en termes d'animation sociale et familiale nous permettent aujourd'hui d'affiner notre analyse de ce territoire :

- Identification de « territoires de vie » et des axes de circulation
- Attentes des élus locaux
- Logique des acteurs
- Attentes des familles et des jeunes

b. Territoire départemental

Au-delà du territoire de la CCLD l'association Puzzle est aujourd'hui identifiée et sollicitée comme structure ressource à cette échelle territoriale. De ce constat il ne s'agit pas d'une ouverture « tout azimut » mais bien d'un rôle d'accompagnement de collectivités, d'EPCI et d'associations dans le cadre de la spécialisation de Puzzle à savoir l'animation socioculturelle en milieu rural. Il conviendra donc de préciser les points suivants :

- Identification de la typologie des territoires ruraux (du rurbain au rural)
- Identification des problématiques « type »

Bilan d'étape

2. Le diagnostic interne

Le diagnostic interne du projet global 2010-2013 correspond à la « photographie » réalisée en octobre 2009. En deux ans les moyens de l'association ont connu une évolution majeure et pour certains il convient d'être vigilant.

a. L'équipe salariée

En 2009 l'association comptait 7 salariés permanents (6,14 ETP). Aujourd'hui 12 salariés permanents (10,3 ETP) animent le projet associatif. Ce quasi doublement a entraîné une structuration décrite dans les perspectives du projet global 2010-2013. Cette avancée majeure nous invite donc à revisiter ce projet afin de projeter dans le temps cette organisation professionnelle.

b. L'équipe bénévole

L'équipe bénévole reste stable en termes quantitatif et de compétences complémentaires même s'il existe un léger turn-over. Les objectifs de représentativité territoriale ne sont quant à eux pas atteints. En effet l'ensemble des bénévoles sont exclusivement des Reignacois. Cet objectif de représentativité territoriale aujourd'hui intercommunale voire départementale, relevé lors du DLA, doit être inscrit dans le cadre du nouveau projet triennal accompagné de moyens complémentaires. La mise en chantier des statuts décrite ci-après sera un des moyens quant à la garantie d'atteinte de cet objectif majeur.

c. Les locaux

Nous l'avons vu l'effectif des salariés a augmenté à l'instar de la fréquentation des mineurs dans l'équipement central de l'association Puzzle « la clef des champs ». Il est donc aujourd'hui d'actualité d'interroger les limites de ce moyen pour garantir :

- Une qualité pédagogique d'accueil
- Une qualité d'espace de travail

d. Les partenaires

Les partenaires identifiés dans le cadre du projet global actuel sont inchangés. Pour autant l'évolution des activités et des champs d'actions de l'association s'est accompagnée d'un développement important de ses relations partenariales. Là aussi l'actualisation et les perspectives partenariales sont à reformuler.

Axes de développement

Les objectifs de l'association Puzzle se déclinent en deux axes majeurs :

- Développement de l'animation socioculturelle en milieu rural
- Implication des habitants dans la vie de leur territoire

De ces objectifs généraux et, comme présentés et validés lors de l'Assemblée Générale du 30 mars 2012 des axes opérationnels en découlent :

- ▶ Rayonnement territorial et ingénierie de projet en garantissant la proximité avec la population :
 - 🧩 Soutenir et aider les structures existantes pour répondre aux besoins non satisfaits
 - 🧩 Créer des actions satellites délocalisables
 - 🧩 Accompagner la création de structures pour répondre à des besoins locaux
 - 🧩 Répondre à des appels d'offre
- ▶ Développer les animations à destination des familles
 - 🧩 Impliquer les parents dans les loisirs de leurs enfants
 - 🧩 Favoriser les échanges de savoirs
 - 🧩 Favoriser l'ouverture sociale et culturelle
 - 🧩 Favoriser l'implication des adhérents dans la vie de l'association
 - 🧩 Fédérer les acteurs locaux autour d'évènements
- ▶ Développer les actions de coordination et d'animation jeunesse
 - 🧩 Participer aux instances de concertation et de décision
 - 🧩 Participer à l'animation des politiques contractuelles
 - 🧩 Participer à la construction du maillage territorial

L'évolution des statuts pour l'Assemblée Générale de mars 2013

Les volontés et envies des administrateurs, soucieux de répondre prioritairement aux besoins non satisfaits maintiennent une veille permanente et interactive avec le milieu dans lequel l'association évolue. En tenant compte avant tout de la capacité réelle de l'association à pouvoir agir, cette mutation se fait de façon progressive mais toujours empreinte des fondamentaux qui sont à l'origine de la création de Puzzle.

Pour poursuivre une démarche cohérente et conforme à nos valeurs, il est nécessaire d'ajuster nos références telles que les statuts de l'association et le Projet Associatif.

La dernière révision de nos statuts date de 2005, depuis plusieurs mois, nous cheminons vers une nouvelle version. Etayées de notre démarche de réflexion dans le cadre du DLA, les idées se précisent.

Aujourd'hui, les expériences et actions menées par l'équipe de professionnels qui travaillent pour Puzzle nous confortent dans le souhait d'élargir notre but associatif. En 1998, l'objet était local et tourné vers les enfants. Les notions de proximité et de milieu rural nous ont vite amenés à prendre en compte, l'enfant et son environnement. D'année en année, la famille est devenue prioritaire. Les réponses que nous apportons en matière d'animation de proximité interpellent et mobilisent de plus en plus de familles. Le territoire de provenance s'élargit naturellement, et la proximité nous invite à nous déplacer pour intervenir sur les lieux de vie garantissant ainsi le maintien d'une dynamique locale, indispensable à l'identité de chaque commune, chaque intercommunalité.

C'est ainsi que Famille et Territoire deviennent les axes privilégiés de nos préoccupations. Les familles adhérentes sont issues de plus de 10 communes, rurales et urbaines. Nous constatons qu'il est parfois difficile d'entretenir des relations autres que le « devenir usager » pour bon nombre de familles. Cette consultation des adhérents reste pour nous une problématique de premier ordre. Cette notion de consultation est un élément qui n'apparaît pas encore dans nos statuts de même que la notion de territoire. Ces deux éléments doivent faire l'objet d'articles nouveaux.

La révision des statuts est pour nous une étape importante, notre réflexion avance et sera formalisée en cette fin d'année 2012. La nouvelle version sera communiquée aux adhérents début 2013. Tout amendement, correctif, ajout seront pris en compte pour qu'en mars les nouveaux statuts soient adoptés.

ANNEXES
